

POWER CORPORATION DU CANADA

Bilans consolidés résumés

(non audité) [en M\$ CA]	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 985	5 903
Placements [note 5]		
Obligations	122 543	120 590
Prêts hypothécaires et autres prêts	32 079	30 088
Actions	10 381	10 142
Immeubles de placement	5 064	4 851
Avances consenties aux titulaires de polices	8 530	8 280
	178 597	173 951
Fonds détenus par des assureurs cédants	9 145	9 893
Actifs au titre des cessions en réassurance [note 8]	5 895	5 045
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 6]	5 289	5 154
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations	1 799	1 734
Instruments financiers dérivés	431	424
Autres actifs	9 258	8 664
Actifs d'impôt différé	995	1 023
Immobilisations incorporelles	5 700	6 288
Goodwill	10 409	10 085
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 7]	220 207	217 357
Total de l'actif	453 710	445 521
Passif		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance [note 8]	163 376	159 524
Passifs relatifs aux contrats d'investissement [note 8]	1 722	1 841
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	7 358	7 596
Débiteures et autres instruments d'emprunt [note 9]	9 399	9 351
Instruments financiers dérivés	1 160	1 364
Autres passifs	11 281	9 903
Passifs d'impôt différé	1 628	1 769
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 7]	220 207	217 357
Total du passif	416 131	408 705
Fonds propres		
Capital social [note 10]		
Actions non participantes	963	965
Actions participantes	764	717
Bénéfices non distribués	11 681	11 427
Réserves	1 558	1 506
Total des fonds propres attribuables aux actionnaires	14 966	14 615
Participations ne donnant pas le contrôle	22 613	22 201
Total des fonds propres	37 579	36 816
Total du passif et des fonds propres	453 710	445 521

États consolidés résumés des résultats

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
(non audité) [en M\$ CA, sauf les montants par action]	2018	2017 [note 3]	2018	2017 [note 3]
Produits				
Revenu-primés				
Primes brutes souscrites	11 403	9 335	29 697	28 589
Primes cédées	(1 071)	(1 042)	(3 297)	(3 181)
Revenu-primés, montant net	10 332	8 293	26 400	25 408
Produits de placement nets				
Produits de placement nets réguliers	1 574	1 733	5 023	4 917
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	(1 375)	(988)	(3 209)	47
Produits de placement nets	199	745	1 814	4 964
Honoraires	2 238	2 110	6 630	6 300
Autres produits	203	253	593	647
Total des produits	12 972	11 401	35 437	37 319
Charges				
Prestations aux titulaires de polices				
Contrats d'assurance et d'investissement				
Montant brut	7 882	7 051	23 620	23 061
Montant cédé	(625)	(548)	(1 846)	(1 658)
Total des prestations aux titulaires de polices, montant net	7 257	6 503	21 774	21 403
Participations des titulaires de polices et bonifications	396	346	1 296	1 366
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	1 393	718	312	2 887
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	9 046	7 567	23 382	25 656
Commissions	865	839	2 580	2 792
Charges d'exploitation et frais administratifs [note 15]	2 094	1 836	6 000	5 762
Charges financières	143	126	340	383
Total des charges	12 148	10 368	32 302	34 593
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	824	1 033	3 135	2 726
Quote-part du bénéfice des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 6]	31	52	100	195
Bénéfice avant impôt	855	1 085	3 235	2 921
Impôt sur le bénéfice [note 16]	167	132	510	395
Bénéfice net	688	953	2 725	2 526
Attribuable aux				
Participations ne donnant pas le contrôle	489	470	1 628	1 409
Détenteurs d'actions non participantes	13	13	39	39
Détenteurs d'actions participantes	186	470	1 058	1 078
	688	953	2 725	2 526
Bénéfice par action participante [note 18]				
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes				
- de base	0,40	1,02	2,28	2,33
- dilué	0,40	1,01	2,27	2,32

États consolidés résumés du résultat global

(non audité) [en M\$ CA]	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Bénéfice net	688	953	2 725	2 526
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)				
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net				
Profits (pertes) nets latents sur les placements disponibles à la vente				
Profits (pertes) latents	(129)	38	(178)	192
(Charge) économie d'impôt	12	3	33	(3)
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	41	(218)	(195)	(334)
Charge (économie) d'impôt	-	9	1	14
	(76)	(168)	(339)	(131)
Profits (pertes) nets latents sur les couvertures de flux de trésorerie				
Profits (pertes) latents	(2)	9	18	14
(Charge) économie d'impôt	-	(2)	(3)	(2)
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	-	(12)	(69)	399
Charge (économie) d'impôt	1	3	18	(159)
	(1)	(2)	(36)	252
Profits (pertes) de change nets latents à la conversion des établissements à l'étranger				
Profits (pertes) latents sur les conversions	(383)	(386)	85	(799)
Profits (pertes) latents sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger	30	10	10	(50)
(Charge) économie d'impôt	(4)	(1)	(1)	7
	(357)	(377)	94	(842)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	(67)	53	183	347
(Charge) économie d'impôt	7	-	5	-
	(60)	53	188	347
Total des éléments qui pourraient être reclassés	(494)	(494)	(93)	(374)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net				
Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies [note 14]	121	204	356	5
(Charge) économie d'impôt	(23)	(39)	(70)	(7)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	-	-	6	(1)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	98	165	292	(3)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(396)	(329)	199	(377)
Bénéfice global	292	624	2 924	2 149
Attribuable aux				
Participations ne donnant pas le contrôle	314	342	1 782	1 188
Détenteurs d'actions non participantes	13	13	39	39
Détenteurs d'actions participantes	(35)	269	1 103	922
	292	624	2 924	2 149

États consolidés résumés des variations des fonds propres

Période de neuf mois close le 30 septembre 2018 (non audité) [en M\$ CA]	Capital social			Réserves				
	Actions non participants	Actions participants	Bénéfices non distribués	Rémunération fondée sur des actions	Autres éléments de bénéfice global [note 17]	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des fonds propres
Solde au début de l'exercice								
Montants présentés antérieurement	965	717	11 427	185	1 321	1 506	22 201	36 816
Changement de méthode comptable [note 3]	-	-	(236)	-	-	-	(321)	(557)
Solde retraité au début de l'exercice	965	717	11 191	185	1 321	1 506	21 880	36 259
Bénéfice net	-	-	1 097	-	-	-	1 628	2 725
Autres éléments de bénéfice global	-	-	-	-	45	45	154	199
Bénéfice global	-	-	1 097	-	45	45	1 782	2 924
Dividendes aux actionnaires								
Actions non participantes	-	-	(39)	-	-	-	-	(39)
Actions participantes	-	-	(522)	-	-	-	-	(522)
Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	(998)	(998)
Rémunération fondée sur des actions [note 11]	-	-	-	22	-	22	21	43
Options sur actions exercées	-	47	-	(26)	-	(26)	20	41
Rachat d'actions de la Société aux fins d'annulation	(2)	-	-	-	-	-	-	(2)
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	-	-	(46)	-	11	11	(92)	(127)
Solde à la fin de la période	963	764	11 681	181	1 377	1 558	22 613	37 579

Période de neuf mois close le 30 septembre 2017 (non audité) [en M\$ CA]	Capital social			Réserves				
	Actions non participants	Actions participants	Bénéfices non distribués	Rémunération fondée sur des actions	Autres éléments de bénéfice global [note 17]	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des fonds propres
Solde au début de l'exercice	966	686	10 805	183	1 224	1 407	21 197	35 061
Bénéfice net	-	-	1 117	-	-	-	1 409	2 526
Autres éléments de perte globale	-	-	-	-	(156)	(156)	(221)	(377)
Bénéfice global (perte globale)	-	-	1 117	-	(156)	(156)	1 188	2 149
Dividendes aux actionnaires								
Actions non participantes	-	-	(39)	-	-	-	-	(39)
Actions participantes	-	-	(488)	-	-	-	-	(488)
Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	(954)	(954)
Rémunération fondée sur des actions [note 11]	-	-	-	27	-	27	24	51
Options sur actions exercées	-	21	-	(31)	-	(31)	29	19
Rachat d'actions de la Société aux fins d'annulation	(1)	-	-	-	-	-	-	(1)
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	-	-	16	-	6	6	669	691
Solde à la fin de la période	965	707	11 411	179	1 074	1 253	22 153	36 489

États consolidés résumés des flux de trésorerie

(non audité) [en M\$ CA]	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017 ^[1]
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt	3 235	2 921
Impôt sur le bénéfice payé, déduction faite des remboursements	(466)	(418)
Éléments d'ajustement		
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	(512)	2 398
Variation des fonds détenus par des assureurs cédants	481	545
Variation des actifs au titre des cessions en réassurance	58	331
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	3 209	(47)
Autres	(730)	(1 118)
	5 275	4 612
Activités de financement		
Dividendes versés		
Par des filiales à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(992)	(944)
Actions non participantes	(39)	(39)
Actions participantes	(522)	(488)
	(1 553)	(1 471)
Émission d'actions comportant des droits de vote limités par la Société [note 10]	41	19
Rachat d'actions privilégiées non participantes par la Société [note 10]	(2)	(1)
Émission d'actions ordinaires par des filiales	51	147
Rachat d'actions ordinaires par des filiales	(48)	(27)
Émission d'actions privilégiées par des filiales	-	450
Émission de débentures et de billets de premier rang [note 9]	1 962	850
Remboursement de débentures [note 9]	(1 871)	(1 284)
Variation des autres instruments d'emprunt	(97)	982
Augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation	1 238	1 433
Remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation et autres	(1 442)	(1 884)
	(1 721)	(786)
Activités d'investissement		
Ventes et échéances d'obligations	19 544	19 955
Remboursements de prêts hypothécaires et d'autres prêts	3 598	4 395
Vente d'actions	3 422	3 231
Variation des avances consenties aux titulaires de polices	(118)	(124)
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis [note 4]	(279)	(548)
Placement dans des obligations	(21 214)	(22 096)
Placement dans des prêts hypothécaires et d'autres prêts	(4 721)	(4 649)
Placement dans des actions	(3 584)	(3 102)
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	(58)	(647)
Produit de la vente d'actifs détenus en vue de la vente [note 4]	169	-
Placement dans des immeubles de placement et autres	(248)	(400)
	(3 489)	(3 985)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	17	(83)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	82	(242)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice	5 903	5 182
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de la période	5 985	4 940
Les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation comprennent les éléments suivants		
Intérêts et dividendes reçus	4 387	4 187
Intérêts versés	493	417

[1] La Société a reclassé certains chiffres correspondants (se reporter à la note 2).

Notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité)

(TOUS LES MONTANTS DES TABLEAUX SONT EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE.)

M\$ = MILLIONS DE DOLLARS G\$ = MILLIARDS DE DOLLARS

Note 1	Renseignements sur la Société	55	Note 11	Rémunération fondée sur des actions	69
Note 2	Mode de présentation	56	Note 12	Gestion du capital	70
Note 3	Résumé des principales méthodes comptables	57	Note 13	Gestion des risques	71
Note 4	Acquisitions d'entreprises et cessions	61	Note 14	Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	78
Note 5	Placements	63	Note 15	Charges d'exploitation et frais administratifs	79
Note 6	Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	64	Note 16	Impôt sur le bénéfice	79
Note 7	Fonds distincts	65	Note 17	Autres éléments de bénéfice global	80
Note 8	Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	66	Note 18	Bénéfice par action	80
Note 9	Déventures et autres instruments d'emprunt	67	Note 19	Évaluation de la juste valeur	81
Note 10	Capital social	68	Note 20	Information sectorielle	85

Les abréviations suivantes sont utilisées dans les présents états financiers consolidés :

Canada-Vie	La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Lifeco	Great-West Lifeco Inc.
China AMC	China Asset Management Co., Ltd.	London Life	London Life, Compagnie d'Assurance-Vie
Énergie Power	Corporation Énergie Power	Lumenpulse	Lumenpulse Group Inc.
Financière Power	Corporation Financière Power	Mackenzie ou Placements Mackenzie	Corporation Financière Mackenzie
Great-West	La Great-West, compagnie d'assurance-vie	MCAB	Méthode canadienne axée sur le bilan
Groupe de communications Square Victoria	Groupe de communications Square Victoria inc.	Pargesa	Pargesa Holding SA
Groupe Investors	Groupe Investors Inc.	Parjointco	Parjointco N.V.
IFRS	Normes internationales d'information financière	Portag3	Portag3 Ventures Limited Partnership
IGM ou Financière IGM	Société financière IGM Inc.	Power Corporation ou la Société	Power Corporation du Canada
IntegraMed	IntegraMed America, Inc.	Putnam	Putnam Investments, LLC
Irish Life	Irish Life Group Limited	Vein Clinics	Vein Clinics of America, Inc.
		Wealthsimple	Wealthsimple Financial Corp.

NOTE 1 Renseignements sur la Société

Power Corporation du Canada est une société cotée en Bourse (Bourse de Toronto : POW) constituée en société par actions, domiciliée au Canada et située au 751, square Victoria, Montréal (Québec) Canada, H2Y 2J3.

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille diversifiée qui détient des participations dans des sociétés des secteurs des services financiers, de la gestion d'actifs, de l'énergie durable et renouvelable, et d'autres secteurs.

Le 8 novembre 2018, le conseil d'administration de Power Corporation a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers) de la Société au 30 septembre 2018 et pour le trimestre et la période de neuf mois clos à cette date.

NOTE 2 Mode de présentation

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers regroupent les comptes de Power Corporation et de ses filiales sur une base consolidée, après élimination des transactions et des soldes interentreprises. Les filiales sont des entités que la Société contrôle lorsqu'elle i) exerce un pouvoir sur l'entité, ii) est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens et iii) a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle exerce sur l'entité. Les filiales de la Société sont consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Société obtient le contrôle, et elles continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la Société n'exerce plus ce contrôle. La Société réévalue si elle contrôle encore une entité si les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des éléments du contrôle ont changé.

Les filiales en exploitation de la Société et la participation en portefeuille contrôlée sont :

- La Corporation Financière Power, une société ouverte dans laquelle la Société détient une participation majoritaire de 65,5 % (65,5 % au 31 décembre 2017). La Financière Power détient une participation donnant le contrôle dans les sociétés suivantes :
 - Lifeco, une société ouverte dans laquelle la Financière Power et la Financière IGM détiennent respectivement 67,7 % et 4,0 % des actions ordinaires (respectivement 67,7 % et 4,0 % au 31 décembre 2017). Les principales filiales en exploitation de Lifeco sont la Great-West, Great-West Financial, la London Life, la Canada-Vie, Irish Life et Putnam.
 - La Financière IGM, une société ouverte dans laquelle la Financière Power et la Great-West détiennent respectivement 61,4 % et 3,8 % des actions ordinaires (respectivement 61,5 % et 3,8 % au 31 décembre 2017). Les principales filiales en exploitation d'IGM sont le Groupe Investors et Mackenzie.
 - Portag3, un fonds d'investissement dont l'objectif est de soutenir des entreprises offrant des services financiers novateurs. La Financière Power, Lifeco et IGM détiennent une participation combinée de 100 % dans Portag3, qui détient pour sa part une participation de 23,6 % dans Wealthsimple, une société de gestion de placements axée sur la technologie. De plus, la Financière Power et IGM détiennent aussi des participations respectives de 14,7 % et de 43,3 % dans Wealthsimple.
- Autres filiales : Énergie Power et Groupe de communications Square Victoria (jusqu'à la date de la cession, le 14 juillet 2018) et la participation en portefeuille contrôlée, c'est-à-dire IntegraMed, qui est sous le contrôle d'un fonds d'investissement contrôlé par la Société.

Les états financiers de Power Corporation comprennent les résultats de la Financière Power, de Lifeco et de la Financière IGM sur une base consolidée. Les montants présentés dans les bilans consolidés, les états consolidés des résultats, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des fonds propres et les états consolidés des flux de trésorerie sont principalement préparés à partir des états financiers consolidés publiés de la Financière Power, de Lifeco et de la Financière IGM au 30 septembre 2018 et pour le trimestre et la période de neuf mois clos à cette date. Certaines notes annexes aux états financiers de Power Corporation sont préparées à partir des notes annexes aux états financiers de la Financière Power.

Les entreprises contrôlées conjointement sont les entités pour lesquelles le consentement unanime est requis en ce qui a trait aux décisions à l'égard des activités pertinentes. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la Société exerce une influence notable sur le plan des politiques opérationnelles et financières, mais dont elle n'a pas le contrôle ni le contrôle conjoint. Les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la Société comptabilise sa quote-part du bénéfice net (de la perte nette), des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et des variations des fonds propres des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées, de même que des dividendes reçus.

La Financière Power détient une participation de 50 % (50 % au 31 décembre 2017) dans Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement qui est une coentreprise. Parjointco détient une participation de 55,5 % (55,5 % au 31 décembre 2017) dans Pargesa, une société ouverte. Par conséquent, la Financière Power comptabilise son placement dans Parjointco selon la méthode de la mise en équivalence.

Power Corporation et Placements Mackenzie, une filiale d'IGM, détiennent chacune une participation de 13,9 % dans China AMC. Puisque la Société et IGM exercent une influence notable sur China AMC, leur participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

NOTE 2 Mode de présentation (suite)**CHIFFRES CORRESPONDANTS**

La Société a reclassé certains chiffres correspondants dans l'état des flux de trésorerie pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 dans le but de se conformer à la présentation de l'exercice considéré. Auparavant, les prêts hypothécaires montés par IGM qui devaient par la suite être vendus ou titrisés étaient présentés selon le montant net dans les activités d'investissement des états des flux de trésorerie. La Société présente maintenant ces prêts selon le montant brut. Le changement de présentation a donné lieu à une augmentation de 2,3 G\$ des remboursements de prêts hypothécaires et d'autres prêts et à une augmentation correspondante du placement dans des prêts hypothécaires et d'autres prêts de 2,3 G\$. Cette correction apportée à la présentation n'est pas significative et n'a aucune incidence sur le total des activités d'investissement ni sur le total des flux de trésorerie présentés dans les états des flux de trésorerie, ni même sur le bénéfice net. De plus, la Société a présenté les flux de trésorerie liés aux activités de titrisation connexes selon le montant brut dans les activités de financement, alors qu'ils étaient auparavant présentés selon le montant net.

NOTE 3 Résumé des principales méthodes comptables

Les états financiers de Power Corporation au 30 septembre 2018 ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), en vertu des mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 2 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et qui sont conformes aux normes IFRS, à l'exception de ce qui est décrit ci-dessous. Les présents états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés et aux notes annexes de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE**IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (IFRS 15)**

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté IFRS 15, qui présente un modèle exhaustif et unique que les entités doivent utiliser pour comptabiliser les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Le modèle exige qu'une entité comptabilise les produits à mesure que les biens ou les services sont transférés au client au montant correspondant à la contrepartie attendue. Les exigences d'IFRS 15 en matière de comptabilisation des produits ne s'appliquent pas aux produits tirés des contrats d'assurance, des contrats de location et des instruments financiers.

Les produits liés aux honoraires de la Société entrent dans le champ d'application d'IFRS 15 et comprennent surtout les honoraires gagnés pour la gestion des actifs des fonds distincts, pour la gestion, l'administration et la distribution des actifs des fonds communs de placement, pour la tenue de dossiers, pour les services d'administration des contrats collectifs de garanties de soins de santé, ainsi que les commissions et les honoraires gagnés pour la prestation de services de gestion. Conformément à IFRS 15, la Société comptabilise les produits au moment du transfert des services aux clients, au montant de la contrepartie que la Société s'attend à recevoir en échange des services promis.

IFRS 15 prévoit les critères d'admissibilité concernant l'inscription à l'actif des coûts des contrats et fournit des directives relatives aux coûts d'exécution d'un contrat. Au sein du secteur de la gestion d'actifs, lorsqu'il est déterminé que le client est le fonds de placement, les coûts des contrats relatifs à la distribution du fonds de placement doivent être évalués en tant que coûts liés à l'exécution d'un contrat.

Auparavant, les filiales de la Société inscrivaient à l'actif toutes les commissions liées à la distribution de fonds de placement et les amortissaient sur leur durée d'utilité estimée, qui était d'au plus sept ans.

Afin de déterminer si les commissions de ventes associées à la distribution de fonds d'investissement doivent être inscrites à l'actif, la Société et ses filiales évaluent si le client est un fonds de placement ou un investisseur. Lorsqu'il est déterminé que le fonds de placement est le client, les coûts des contrats sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Lorsqu'il est déterminé que l'investisseur est le client, les coûts des contrats sont inscrits à l'actif et amortis sur leur durée d'utilité estimée, qui est d'au plus sept ans.

NOTE 3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

La Société et ses filiales ont choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée, comme le permettent les dispositions transitoires contenues dans IFRS 15. À la suite des changements apportés au traitement des coûts des contrats, Lifeco et IGM ont comptabilisé un ajustement pour tenir compte de la décomptabilisation de certains coûts d'acquisition différés inclus dans les autres actifs, de certaines commissions de vente différées incluses dans les immobilisations incorporelles et de certains passifs d'impôt connexes, ce qui s'est traduit par une diminution de 236 M\$ du solde d'ouverture des bénéfices non distribués de la Société au 1^{er} janvier 2018.

Le tableau suivant présente l'incidence du changement de méthode comptable sur le bilan consolidé :

	31 décembre 2017 (montants présentés antérieurement)	Incidence du changement de méthode comptable	1 ^{er} janvier 2018 (montants retraités)
Actif			
Autres actifs	8 664	(59)	8 605
Immobilisations incorporelles – commissions de vente différées	767	(703)	64
		(762)	
Passif et fonds propres			
Passifs d'impôt différé	1 769	(205)	1 564
Bénéfices non distribués	11 427	(236)	11 191
Participations ne donnant pas le contrôle	22 201	(321)	21 880
		(762)	

Le tableau suivant présente les variations de la valeur comptable des commissions de vente différées incluses dans les immobilisations incorporelles dans les bilans consolidés :

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Coût au début de l'exercice		
Montants présentés antérieurement	1 429	1 374
Changement de méthode comptable	(1 359)	-
Coût retraité au début de l'exercice	70	1 374
Acquisitions	42	272
Cessions/rachats	-	(53)
Autres, incluant la radiation d'actifs entièrement amortis	-	(164)
Coût à la fin de la période	112	1 429
Amortissement cumulé au début de l'exercice		
Montants présentés antérieurement	(662)	(648)
Changement de méthode comptable	656	-
Amortissement cumulé retraité au début de l'exercice	(6)	(648)
Amortissement	(10)	(207)
Cessions/rachats	-	29
Autres, incluant la radiation d'actifs entièrement amortis	-	164
Amortissement cumulé à la fin de la période	(16)	(662)
Valeur comptable à la fin de la période	96	767

NOTE 3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)**Chiffres correspondants**

De plus, Lifeco a reclassé les chiffres correspondants dans les états consolidés des résultats pour tenir compte du changement dans la présentation de certains produits et de certaines charges, soit selon le montant brut ou le montant net. Ces modifications sont principalement liées à un changement visant à déterminer si l'entité agit pour son propre compte ou comme mandataire lorsqu'il faut établir si une entité contrôle le service transféré au client, à la suite des directives énoncées dans IFRS 15. Par conséquent, certains soldes au titre des primes brutes souscrites, des honoraires, des commissions ainsi que des charges d'exploitation et frais administratifs ont été reclassés. Ces reclassements n'étaient pas importants et n'ont pas eu d'incidence sur le bénéfice net. Les tableaux suivants présentent l'incidence par poste sur les états consolidés des résultats :

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017	Montants présentés antérieurement	Reclassement	Montants révisés présentés
Primes brutes souscrites	9 346	(11)	9 335
Honoraires	2 075	35	2 110
Commissions	781	58	839
Charges d'exploitation et frais administratifs	1 870	(34)	1 836

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017	Montants présentés antérieurement	Reclassement	Montants révisés présentés
Primes brutes souscrites	28 622	(33)	28 589
Honoraires	6 182	118	6 300
Commissions	2 614	178	2 792
Charges d'exploitation et frais administratifs	5 855	(93)	5 762

En raison de l'adoption d'IFRS 15, la méthode comptable suivante a été changée depuis le 31 décembre 2017 :

Immobilisations incorporelles – commissions de vente différées

Les commissions sont versées au titre des ventes de produits de placement lorsqu'IGM perçoit des honoraires directement auprès du client ou lorsqu'elle reçoit des honoraires directement du fonds d'investissement.

Lorsqu'IGM perçoit des honoraires directement auprès du client, les commissions versées au titre des ventes de produits de placement sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité estimée, qui est d'au plus sept ans. IGM examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente différées à la lumière d'événements ou de circonstances qui indiquent une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, IGM effectue notamment le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente différées par rapport à sa valeur comptable.

Toutes les autres commissions versées à la vente de produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

UTILISATION D'ESTIMATIONS, D'HYPOTHÈSES ET DE JUGEMENTS IMPORTANTS

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales doivent porter des jugements importants, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et du bénéfice global, ainsi que sur l'information fournie à leur sujet. Les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les secteurs pour lesquels des jugements importants ont été portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales sont décrits plus en détail dans les méthodes comptables concernées, telles qu'elles ont été présentées dans les états financiers et les notes annexes de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Aucun changement important n'a été apporté aux méthodes comptables futures qui pourrait avoir une incidence sur la Société par rapport à ce qui a été présenté dans les états financiers consolidés annuels audités au 31 décembre 2017.

NOTE 3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Incidence actuelle d'IFRS 9 – Instruments financiers (IFRS 9)

En juillet 2014, l'IASB a publié une version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, la norme actuelle pour la comptabilisation des instruments financiers, et dont la date d'entrée en vigueur était le 1^{er} janvier 2018.

En septembre 2016, l'IASB a publié une modification à IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4). La modification, intitulée Application d'IFRS 9, *Instruments financiers* et d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, propose deux options aux compagnies d'assurance admissibles pour atténuer la volatilité qui pourrait résulter de la mise en œuvre d'IFRS 9 avant l'entrée en vigueur de la nouvelle norme proposée sur les contrats d'assurance. Les deux options sont :

- *Approche du report* : permet de reporter la mise en œuvre d'IFRS 9 jusqu'en 2021 ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la nouvelle norme sur les contrats d'assurance, selon la première éventualité;
- *Approche par superposition* : permet de comptabiliser la volatilité qui pourrait découler de l'application d'IFRS 9 dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net.

La Société est admissible à l'approche du report et elle a choisi d'appliquer cette approche, qui permet l'adoption simultanée d'IFRS 9 et d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, le 1^{er} janvier 2021.

Pargesa (détenue par l'entremise de Parjointco), une entreprise contrôlée conjointement, n'est pas admissible à l'exemption et a adopté IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018. Conformément à la modification apportée à IFRS 4 visant le report de l'adoption d'IFRS 9, la Société peut, sans toutefois y être tenue, conserver les méthodes comptables utilisées par une entreprise associée ou une entreprise contrôlée conjointement comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La Société a décidé de continuer d'appliquer IAS 39 aux résultats de Pargesa.

IFRS 16 – Contrats de location (IFRS 16)

L'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, en vertu de laquelle le preneur doit comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation, représentant son droit d'utiliser l'actif loué sous-jacent, et une obligation locative correspondante, représentant son obligation d'effectuer les paiements au titre de la location pour l'ensemble des contrats de location. Le preneur comptabilise la charge connexe à titre d'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et d'intérêts sur l'obligation locative. Les contrats de location à court terme (moins de 12 mois) et ceux dont les actifs sont de moindre valeur sont exemptés de ces exigences. IFRS 16 peut être mise en œuvre selon une application rétrospective ou une application rétrospective modifiée, qui permet l'utilisation de certaines mesures de simplification au moment de la transition. La Société n'a pas encore déterminé laquelle des deux méthodes d'application elle utilisera au moment de la transition.

L'adoption d'IFRS 16 se traduira par une augmentation de l'actif et du passif de la Société à la suite de la comptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation et d'une obligation locative. La charge d'amortissement augmentera en raison de l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation, et les charges financières augmenteront en raison des intérêts théoriques imputés à l'obligation locative.

La norme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019. La Société et ses filiales continuent d'évaluer l'incidence quantitative de cette norme.

NOTE 4 Acquisitions d'entreprises et cessions

LIFECO

Retirement Advantage

Le 2 janvier 2018, Lifeco, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive indirecte, The Canada Life Group (UK) Ltd., a conclu l'acquisition de la totalité des actions en circulation de MGM Advantage Holdings Ltd., qui exerçait ses activités sous le nom Retirement Advantage. Retirement Advantage est un fournisseur de services financiers établi au Royaume-Uni, qui offre des produits de retraite et des prêts hypothécaires rechargeables et qui exerce, depuis le 1^{er} octobre 2018, ses activités sous la marque de la Canada-Vie. Les activités de Retirement Advantage sont en voie d'être intégrées à celles de la Canada-Vie dans le cadre de la transformation de l'exploitation au Royaume-Uni (note 15).

Au cours du troisième trimestre de 2018, Lifeco a poursuivi son évaluation exhaustive de la juste valeur des actifs nets acquis de MGM Advantage Holdings Ltd. et de la répartition du prix d'acquisition. Par conséquent, le goodwill initial de 240 M\$ comptabilisé au moment de l'acquisition de MGM Advantage Holdings Ltd. dans les états financiers au 31 mars 2018 et au 30 juin 2018 a été rajusté pour la période close le 30 septembre 2018. Des ajustements ont été apportés aux montants provisoires présentés dans les états financiers au 31 mars 2018 et au 30 juin 2018 au titre de la comptabilisation et de l'évaluation des immobilisations incorporelles et de certains autres éléments.

Le tableau suivant résume les montants totaux attribués aux actifs acquis et aux passifs repris :

Actifs acquis	
Placements	
Obligations	1 748
Prêts hypothécaires – prêts hypothécaires rechargeables ^[1]	799
Actifs au titre des cessions en réassurance	931
Trésorerie et équivalents de trésorerie et autres actifs	261
Immobilisations incorporelles	56
Goodwill	205
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	950
	4 950
Moins : passifs repris	
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	2 572
Autres passifs	1 029
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	950
	4 551
Actifs nets acquis	399

[1] Les prêts hypothécaires rechargeables sont des prêts consentis aux aînés qui désirent continuer à vivre dans leur maison, tout en ayant accès à une partie de la valeur nette réelle sous-jacente de celle-ci. Les prêts sont généralement remboursés lorsque l'emprunteur décède ou lorsqu'il déménage dans un établissement de soins de longue durée.

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable du goodwill relatif à l'acquisition pour la période du 30 juin 2018 au 30 septembre 2018 :

Goodwill présenté au 30 juin 2018	240
Comptabilisation et évaluation des immobilisations incorporelles	(56)
Passifs d'impôt différé et autres ajustements	21
Goodwill présenté au 30 septembre 2018	205

Le goodwill représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets acquis et correspond aux synergies ou aux avantages économiques futurs découlant des autres actifs acquis qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément dans l'acquisition. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales.

La comptabilisation de l'acquisition n'était pas complétée au 30 septembre 2018, car l'évaluation détaillée des actifs nets acquis était toujours en cours. Les états financiers au 30 septembre 2018 se fondent sur la meilleure estimation que peut établir Lifeco de la répartition du prix d'acquisition, qui comprend des montants provisoires. L'évaluation détaillée des actifs acquis et des passifs repris et la répartition du prix d'acquisition seront complétées au cours du quatrième trimestre de 2018.

Les produits et le bénéfice net de Retirement Advantage n'ont pas eu une incidence importante sur les résultats de la Société.

NOTE 4 Acquisitions d'entreprises et cessions (suite)

EverWest Real Estate Partners

Le 2 février 2018, Lifeco, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive, GWL Realty Advisors U.S. Inc., a complété l'acquisition d'EverWest Real Estate Partners, un fournisseur de services-conseils en immobilier aux États-Unis. L'acquisition n'était pas significative.

Acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle dans PanAgora Asset Management, Inc.

Au cours du premier trimestre de 2018, Lifeco, par l'intermédiaire de Putnam, a acquis la participation ne donnant pas le contrôle dans PanAgora Asset Management, Inc. que détenait précédemment Nippon Life Insurance Company. Cette transaction a donné lieu à une diminution respective de 25 M\$ et de 50 M\$ des bénéfices non distribués et des participations ne donnant pas le contrôle de la Société, mais n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net.

Cession d'actifs détenus en vue de la vente

Au cours du premier trimestre de 2018, Lifeco a conclu l'entente de vente finale d'un placement mis en équivalence et a cédé ses actifs détenus en vue de la vente totalisant 169 M\$ au 31 décembre 2017. La décomptabilisation de ces actifs détenus en vue de la vente, inclus dans les autres actifs dans le bilan au 31 décembre 2017, n'a pas eu d'incidence sur le bénéfice net pour la période close le 30 septembre 2018.

Vente de polices à Scottish Friendly Assurance Society Limited

Le 21 juin 2018, Canada Life Limited, une filiale en propriété exclusive indirecte de Lifeco, a annoncé une entente visant la vente d'un bloc de polices individuelles existantes d'une valeur d'environ 4,7 G\$ à Scottish Friendly Assurance Society Limited (Scottish Friendly). Ce bloc se compose de polices en unités de compte d'une valeur d'environ 3,8 G\$ ainsi que de polices autres qu'en unités de compte d'une valeur de 0,9 G\$. Ces soldes n'ont pas été classés comme détenus en vue de la vente, puisque le montant réel et la répartition des actifs et des passifs à transférer n'ont pas encore été déterminés. Ces éléments seront déterminés à la suite de la répartition des actifs, qui sera convenue entre les parties en temps opportun, conformément à l'entente de cession d'activités. Une fois l'audit des données terminé et lorsque les autres conditions auront été remplies, la direction de Lifeco réévaluera le classement de ces montants convenus entre les parties pour déterminer s'ils doivent être classés comme des actifs détenus en vue de la vente. Le transfert de ces polices est prévu pour le second semestre de 2019, dans le cadre de la transformation de l'exploitation de Lifeco au Royaume-Uni (note 15).

Le bénéfice net tiré de la cession de ces polices ne devrait pas avoir une incidence significative sur les états financiers.

Invesco Ltd (Ireland)

Le 1^{er} août 2018, Lifeco, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive indirecte Irish Life, a conclu une entente visant l'acquisition d'une participation donnant le contrôle dans Invesco Ltd (Ireland), un cabinet indépendant de services-conseils financiers en Irlande qui se spécialise dans les avantages du personnel et la gestion de patrimoine, et qui s'occupe de la gestion et de l'administration d'actifs au nom de ses clients. Cette transaction a augmenté les participations ne donnant pas le contrôle de 20 M\$, mais n'a eu aucune incidence importante sur les produits et le bénéfice net. Au 30 septembre 2018, la répartition du prix d'acquisition était incomplète, et le montant initial de 80 M\$ attribué au goodwill à la date d'acquisition pourrait être ajusté, car l'évaluation détaillée des immobilisations incorporelles acquises était toujours en cours.

Groupe de communications Square Victoria

Le 8 mai 2018, La Presse a annoncé son intention d'adopter une structure sans but lucratif qui bénéficierait d'une contribution financière de l'ordre de 50 M\$ de la part de Power Corporation. La transaction a été conclue le 14 juillet 2018 et portait sur un transfert de tous les actifs et les passifs de La Presse vers une structure sans but lucratif. Power Corporation a toutefois conservé sous sa charge le financement, sur une base de continuité des affaires, des obligations au titre des prestations de retraite constituées à la date de la transaction. Par conséquent, la Société a comptabilisé une perte nette de 54 M\$, comprenant la contribution financière de 50 M\$ mentionnée ci-dessus, qui a été incluse dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018.

Événement postérieur

Le 12 octobre 2018, Lumenpulse a fait l'acquisition de Sternberg Lanterns Inc., une entreprise américaine de fabrication de solutions d'éclairage extérieur à DEL. L'acquisition n'était pas significative pour les états financiers de la Société.

NOTE 5 Placements**VALEURS COMPTABLES ET JUSTES VALEURS**

Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements sont les suivantes :

	30 septembre 2018		31 décembre 2017	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	88 176	88 176	87 988	87 988
Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	1 862	1 862	1 836	1 836
Disponibles à la vente	13 412	13 412	12 807	12 807
Prêts et créances	19 093	19 884	17 959	19 470
	122 543	123 334	120 590	122 101
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Prêts et créances	31 334	31 419	29 748	30 680
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ^[1]	740	740	-	-
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ^[2]	5	5	340	340
	32 079	32 164	30 088	31 020
Actions				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	8 730	8 730	8 097	8 097
Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	124	124	97	97
Disponibles à la vente	1 527	1 527	1 948	1 948
	10 381	10 381	10 142	10 142
Immeubles de placement	5 064	5 064	4 851	4 851
Avances consenties aux titulaires de polices	8 530	8 530	8 280	8 280
	178 597	179 473	173 951	176 394

[1] Les prêts hypothécaires rechargeables acquis dans le cadre de l'acquisition de Retirement Advantage [note 4] sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires rechargeables, un modèle interne fondé sur les flux de trésorerie actualisés est utilisé afin d'évaluer ces actifs. Ces prêts hypothécaires sont inclus dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs [note 19].

[2] Les prêts hypothécaires auparavant classés à la juste valeur par le biais du résultat net et reclassés ultérieurement dans les prêts et créances sont maintenant initialement classés selon l'objectif du prêt à sa création.

NOTE 6 Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées

Les tableaux suivants présentent les valeurs comptables des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées :

30 septembre 2018	Entreprises contrôlées conjointement		Entreprises associées		Total
	Parjointco	Autres	China AMC	Autres	
Valeur comptable au début de l'exercice	3 354	312	1 290	198	5 154
Placements	-	44	-	20	64
Quote-part du bénéfice (de la perte)	92	(29)	43	(6)	100
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	211	6	(30)	2	189
Dividendes	(75)	(1)	(24)	-	(100)
Incidence des variations des participations et autres	(8)	(107)	-	(3)	(118)
Valeur comptable à la fin de la période	3 574	225	1 279	211	5 289

30 septembre 2017	Entreprises contrôlées conjointement		Entreprises associées		Total
	Parjointco	Autres	China AMC	Autres	
Valeur comptable au début de l'exercice	2 811	334	-	408	3 553
Placements	-	85	1 272	-	1 357
Cession ^[1]	-	-	-	(208)	(208)
Quote-part du bénéfice	128	35	6	26	195
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	389	(18)	(14)	(11)	346
Dividendes	(78)	(2)	-	(6)	(86)
Incidence des variations des participations et autres ^[2]	(1)	(144)	-	-	(145)
Valeur comptable à la fin de la période	3 249	290	1 264	209	5 012

[1] Au premier trimestre de 2017, Lifeco a cédé sa participation dans Allianz Ireland.

[2] Le 15 mai 2017, la Financière Power a obtenu le contrôle de Wealthsimple. À compter de cette date, la participation dans Wealthsimple a cessé d'être comptabilisée à titre d'entreprise contrôlée conjointement et a été consolidée dans les états financiers de la Société.

EAGLE CREEK RENEWABLE ENERGY, LLC

En août 2018, la Société, par l'entremise de sa filiale indirecte Power Energy Eagle Creek, LLP, a conclu une entente visant la cession de sa participation dans Eagle Creek Renewable Energy, LLC (Eagle Creek), une entreprise contrôlée conjointement. Eagle Creek détient et exploite des installations hydroélectriques aux États-Unis. La transaction est assujettie aux approbations réglementaires et aux autres conditions de clôture habituelles. Après la date de conclusion de l'entente, la Société a cessé d'appliquer la méthode de la mise en équivalence à la comptabilisation de son investissement. La valeur comptable de la participation, soit 104 M\$, a été classée comme détenue en vue de la vente et est incluse dans les autres actifs du bilan au 30 septembre 2018.

CHINA AMC

Le 31 août 2017, Power Corporation a conclu l'acquisition d'une participation additionnelle de 3,9 % dans China AMC. Le coût total de la participation additionnelle s'est chiffré à 178 M\$. À la même date, Placements Mackenzie, une filiale d'IGM, a complété l'acquisition d'une participation de 13,9 % dans China AMC, pour un coût total de 368 M\$. La Société et IGM détiennent par conséquent une participation combinée de 27,8 % dans China AMC. Power Corporation détenait précédemment une participation de 10 % dans China AMC, qu'elle comptabilisait à titre de placement disponible à la vente. Le reclassement de la participation, auparavant classée comme étant disponible à la vente, en tant qu'entreprise associée s'est traduit par un profit de 174 M\$ qui a été comptabilisé dans les produits de placement nets en 2017.

NOTE 7 Fonds distincts

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où Lifeco exerce ses activités :

PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 669	13 300
Obligations	41 385	42 270
Prêts hypothécaires	2 705	2 610
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	98 252	93 465
Fonds communs de placement	55 005	54 658
Immeubles de placement	11 979	11 520
	221 995	217 823
Produits à recevoir	401	373
Autres passifs	(3 034)	(2 441)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	845	1 602
	220 207	217 357

CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017
Solde au début de l'exercice	217 357	200 403
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	18 129	17 519
Produits de placement nets	1 434	1 273
Gains en capital réalisés sur les placements, montant net	3 428	4 074
Gains (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	(476)	2 667
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	68	(93)
Retraits des titulaires de polices	(19 950)	(17 213)
Acquisition d'une entreprise ^[1]	950	-
Placement lié aux fonds distincts dans le fonds général	21	(38)
Placement lié au fonds général dans les fonds distincts	(16)	(10)
Transfert du fonds général, montant net	19	133
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	(757)	(669)
	2 850	7 643
Solde à la fin de la période	220 207	208 046

[1] Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts acquis dans le cadre de l'acquisition de Retirement Advantage [note 4].

NOTE 7 Fonds distincts (suite)**PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS**

(selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs)

	30 septembre 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^[1]	144 089	65 681	12 816	222 586

[1] Excluant un montant de 2 379 M\$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

	31 décembre 2017			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^[1]	136 469	70 034	12 572	219 075

[1] Excluant un montant de 1 718 M\$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, certains placements dans des actions étrangères d'une valeur de 3 218 M\$ ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 (629 M\$ transférés du niveau 1 au niveau 2 au 31 décembre 2017), principalement parce que Lifeco a changé son utilisation des données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères. Le niveau 2 inclut les actifs pour lesquels la juste valeur n'est pas disponible à partir des sources de prix du marché usuelles et ceux pour lesquels Lifeco ne peut évaluer les actifs sous-jacents. Les données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements de Lifeco pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts pour lesquels Lifeco a utilisé les données d'entrée du niveau 3 pour déterminer la juste valeur :

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Solde au début de l'exercice	12 572	12 045
Total des profits inclus dans les produits de placement liés aux fonds distincts	204	422
Achats	450	926
Ventes	(407)	(943)
Transferts vers le niveau 3	5	137
Transferts hors du niveau 3	(8)	(15)
Solde à la fin de la période	12 816	12 572

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. Les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

Pour obtenir plus de renseignements sur l'exposition au risque inhérent aux garanties de Lifeco et sur la façon dont elle gère les risques associés à ces fonds distincts, se reporter à la rubrique portant sur Lifeco du rapport de gestion (partie C) de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 et de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de la Société.

NOTE 8 Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement**PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT**

	30 septembre 2018			31 décembre 2017		
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	163 376	5 895	157 481	159 524	5 045	154 479
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	1 722	-	1 722	1 841	-	1 841
	165 098	5 895	159 203	161 365	5 045	156 320

NOTE 9 Débentures et autres instruments d'emprunt

POWER CORPORATION

Le 25 juillet 2018, la Société a émis des débentures à 4,455 % d'un montant de 250 M\$ arrivant à échéance le 27 juillet 2048. Les intérêts sur les débentures sont payables semestriellement à terme échu le 27 janvier et le 27 juillet, à compter du 27 janvier 2019, jusqu'à la date à laquelle les débentures sont remboursées. Les débentures sont remboursables en tout temps, avant le 27 janvier 2048, en totalité ou en partie, au prix établi selon le rendement des obligations du Canada ou à la valeur nominale, selon le plus élevé des deux montants, et à compter du 27 janvier 2048, en totalité ou en partie, à la valeur nominale, plus les intérêts courus et impayés dans chaque cas. Le 6 septembre 2018, le produit net a été utilisé par la Société pour financer le remboursement anticipé de la totalité de ses débentures à 7,57 % d'un montant de 250 M\$ arrivant à échéance le 22 avril 2019. Une prime de 7 M\$ a été versée au moment du remboursement anticipé et a été comptabilisée dans les charges financières dans les états des résultats.

LIFECO

Le 28 février 2018, Lifeco a émis à la valeur nominale des débentures à 3,337 % sur 10 ans d'un montant de 500 M\$ arrivant à échéance le 28 février 2028. Les intérêts sur les débentures sont payables semestriellement à terme échu le 28 février et le 28 août, à compter du 28 août 2018, jusqu'à la date à laquelle les débentures sont remboursées. Les débentures sont remboursables en tout temps, avant le 28 novembre 2027, en totalité ou en partie, au prix établi selon le rendement des obligations du Canada ou à la valeur nominale, selon le plus élevé des deux montants, et à compter du 28 novembre 2027, en totalité ou en partie, à la valeur nominale, plus les intérêts courus et impayés dans chaque cas.

Le 21 mars 2018, les débentures à 6,14 % d'un montant de 200 M\$ de Lifeco sont arrivées à échéance à leur montant en capital plus les intérêts courus.

Le 17 mai 2018, Great-West Lifeco Finance 2018, LP a émis des billets de premier rang à 4,047 % d'un montant de 384 M\$ (300 M\$ US) arrivant à échéance le 17 mai 2028 et des billets de premier rang à 4,581 % d'un montant de 640 M\$ (500 M\$ US) arrivant à échéance le 17 mai 2048. Les tranches des billets de premier rang sont garanties entièrement et sans condition par Lifeco.

Le 18 juin 2018, Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP a remboursé en totalité ses débentures subordonnées non garanties portant intérêt à un taux de 2,538 % majoré du TIOL à trois mois d'un montant de 399 M\$ (300 M\$ US) et arrivant à échéance le 16 mai 2046. Les paiements d'intérêts sur cette créance étaient couverts par un swap de taux d'intérêt désigné comme couverture de flux de trésorerie. La couverture du taux d'intérêt a pris fin avant le remboursement des débentures sous-jacentes. Au moment du remboursement des débentures sous-jacentes, des profits de 65 M\$ avant impôt sur la couverture du taux d'intérêt, comptabilisés dans les charges financières, et une charge d'impôt de 14 M\$ ont été comptabilisés dans les états des résultats.

Le 26 juin 2018, Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP a remboursé en totalité le montant de 500 M\$ des débentures subordonnées non garanties arrivant à échéance le 26 juin 2048 et portant intérêt à un taux de 7,127 % jusqu'à la première date de remboursement par anticipation au pair le 26 juin 2018, et par la suite à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires canadiennes majoré de 3,78 %. Le remboursement des débentures était couvert par un swap de devises désigné comme couverture de flux de trésorerie. Le remboursement des débentures et la décomptabilisation du swap ont donné lieu à une hausse de 21 M\$ avant impôt des produits de placement nets et à une hausse de 8 M\$ avant impôt de la charge d'impôt dans les états des résultats.

IGM

Le 7 mars 2018, les débentures à 6,58 % d'un montant de 150 M\$ d'IGM sont arrivées à échéance à leur montant en capital plus les intérêts courus.

Le 11 juillet 2018, IGM a émis des débentures à 4,174 % d'un montant de 200 M\$ arrivant à échéance le 13 juillet 2048. Les intérêts sur les débentures sont payables semestriellement à terme échu le 13 janvier et le 13 juillet, à compter du 13 janvier 2019 jusqu'à la date à laquelle les débentures sont remboursées. Les débentures sont remboursables en tout temps, avant le 13 janvier 2048, en totalité ou en partie, au prix établi selon le rendement des obligations du Canada ou à la valeur nominale, selon le plus élevé des deux montants, et à compter du 13 janvier 2048, en totalité ou en partie, à la valeur nominale, plus les intérêts courus et impayés dans chaque cas. Le 10 août 2018, IGM a utilisé le produit net, ainsi qu'une partie de sa trésorerie interne existante, pour financer le remboursement anticipé de la totalité de ses débentures à 7,35 % d'un montant de 375 M\$ arrivant à échéance le 8 avril 2019. Une prime de 11 M\$ a été versée au moment du remboursement anticipé et a été comptabilisée dans les charges financières dans les états des résultats.

NOTE 10 Capital social**AUTORISÉ**

Le capital autorisé de Power Corporation comprend un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang pouvant être émises en série, un nombre illimité d'actions privilégiées participantes et un nombre illimité d'actions comportant des droits de vote limités.

ÉMIS ET EN CIRCULATION

	30 septembre 2018		31 décembre 2017	
	Nombre d'actions	Capital social	Nombre d'actions	Capital social
		\$		\$
Actions non participantes				
Actions privilégiées de premier rang				
Actions à dividende cumulatif rachetables				
Série 1986	263 400	13	300 800	15
Actions à dividende non cumulatif rachetables, taux fixe				
Série A	6 000 000	150	6 000 000	150
Série B	8 000 000	200	8 000 000	200
Série C	6 000 000	150	6 000 000	150
Série D	10 000 000	250	10 000 000	250
Série G	8 000 000	200	8 000 000	200
		963		965
Actions participantes				
Actions privilégiées participantes	48 854 772	27	48 854 772	27
Actions comportant des droits de vote limités				
Solde au début de l'exercice	415 443 579	690	414 461 536	659
Émises en vertu du Régime d'options sur actions	1 573 416	47	982 043	31
Solde à la fin de la période	417 016 995	737	415 443 579	690
Total des actions participantes		764		717

Actions non participantes

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, 37 400 actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif rachetables, série 1986, ont été rachetées aux fins d'annulation (3 100 actions au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017).

Actions participantes

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, la Société a émis 1 573 416 actions comportant des droits de vote limités en vertu de son Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants, pour une contrepartie de 41 M\$ (683 139 actions comportant des droits de vote limités émises au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, pour une contrepartie de 19 M\$).

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le dividende déclaré sur les actions participantes de la Société s'est élevé à 1,1225 \$ par action (1,052 \$ par action pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017).

NOTE 11 Rémunération fondée sur des actions

RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

En vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de Power Corporation, 23 415 009 actions comportant des droits de vote limités sont réservées pour émission.

Le tableau suivant résume la situation du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de Power Corporation aux 30 septembre 2018 et 2017 ainsi que la variation qui s'est produite au cours des périodes closes à ces dates :

	30 septembre 2018		30 septembre 2017	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
En cours au début de l'exercice	17 630 666	28,38	18 768 640	28,75
Attribuées	1 350 172	28,51	1 127 871	31,46
Exercées	(1 573 416)	26,13	(683 139)	27,22
Ayant fait l'objet d'une renonciation et expirées	(869 930)	32,65	(1 183 802)	36,93
En cours à la fin de la période	16 537 492	28,38	18 029 570	28,44
Options pouvant être exercées à la fin de la période	12 078 801	27,68	13 610 566	27,54

Le prix d'exercice des 16 537 492 options en cours varie de 18,52 \$ à 33,82 \$.

Charge de rémunération

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, Power Corporation a attribué 1 350 172 options (1 127 871 options en 2017) aux termes de son Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants.

La juste valeur de ces options a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	30 septembre 2018	30 septembre 2017
Rendement des actions	4,5 %	4,1 %
Volatilité attendue	16,5 %	19,3 %
Taux d'intérêt sans risque	2,1 %	1,4 %
Durée prévue (en années)	8,3	8,3
Juste valeur par option octroyée (en \$/option)	2,29	3,15
Prix d'exercice moyen pondéré (en \$/option)	28,51	31,46

La Financière Power, Lifeco et IGM ont également établi des régimes d'options sur actions en vertu desquels des options peuvent être accordées à certains dirigeants et employés. De plus, d'autres filiales de la Société ont établi des régimes de rémunération fondée sur des actions. Une charge de rémunération est enregistrée en fonction de la juste valeur des options ou de la juste valeur des instruments de capital à la date d'octroi, amortie sur la période d'acquisition des droits. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018, le montant total de la charge de rémunération relative aux options sur actions attribuées par la Société et ses filiales s'est respectivement chiffré à 11 M\$ et à 43 M\$ (respectivement 12 M\$ et 51 M\$ en 2017) et est comptabilisé dans les charges d'exploitation et frais administratifs des états des résultats.

NOTE 12 Gestion du capital

POWER CORPORATION

En tant que société de portefeuille, Power Corporation a les objectifs suivants en matière de gestion du capital :

- offrir des rendements à long terme attrayants aux actionnaires de la Société;
- offrir une flexibilité financière suffisante pour mettre en application sa stratégie de croissance qui vise à investir en temps opportun dans ses sociétés en exploitation et à effectuer d'autres placements lorsque des occasions se présentent;
- maintenir une structure du capital qui correspond à la nature à long terme de ses placements en maximisant l'utilisation du capital permanent;
- maintenir une notation de crédit appropriée qui lui garantit un accès stable aux marchés financiers.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de la liquidité de ses placements. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires ou émettre du capital.

La structure du capital de la Société comprend les débtures, les actions non participantes, les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes et les participations ne donnant pas le contrôle. La Société considère les actions non participantes comme une source efficiente de capitaux permanents. La Société est un investisseur à long terme et, à ce titre, elle détient des positions dans des placements à long terme ainsi que de la trésorerie et des titres à revenu fixe afin de répondre à ses besoins en matière de liquidités.

Le conseil d'administration de la Société est responsable de la gestion du capital. La direction de la Société est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital et de la mise en œuvre et du suivi de ses plans de capital. Le conseil d'administration de la Société examine et approuve les transactions liées au capital, telles que l'émission, le remboursement et le rachat d'actions participantes, d'actions non participantes et de débtures. Les conseils d'administration des filiales de la Société, de même que ceux de Pargesa et de Groupe Bruxelles Lambert, supervisent et sont responsables de la gestion du capital de leur société respective.

La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital réglementaire imposée de l'extérieur. Toutefois, Lifeco et certaines de ses principales filiales, de même que les filiales d'IGM, sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire et elles gèrent leur capital, tel qu'il est décrit ci-dessous.

LIFECO

Lifeco gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de Lifeco sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales en matière de capital réglementaire applicables dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et une solidité financière lui assurant un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques d'exploitation et des plans stratégiques de Lifeco.

Lifeco a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction de Lifeco est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital.

Le niveau de capitalisation cible de Lifeco et de ses filiales est déterminé en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'elle atteigne un seuil inférieur aux exigences minimales en matière de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de solidité financière et d'autres notations à Lifeco, et la volonté de réunir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

NOTE 12 Gestion du capital (suite)

- Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a défini une norme de mesure de l'adéquation des fonds propres réglementaires des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, le BSIF a remplacé l'ancienne mesure, soit le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (MMPRCE), par le test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV). Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en matière de capital réglementaire d'une société avec son coussin de solvabilité de base, ou son capital requis. Le coussin de solvabilité de base, tel qu'il est défini par le BSIF, correspond à la somme de toutes les exigences en matière de capital réglementaire multipliée par un facteur scalaire de 1,05. Le total des ressources en matière de capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles. Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimum de surveillance de 90 %. Au 30 septembre 2018, le ratio du TSAV consolidé de la Great-West était de 134 %.
- D'autres établissements et filiales de Lifeco à l'étranger doivent se conformer aux exigences en matière de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents.

FINANCIÈRE IGM

L'objectif d'IGM en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en s'assurant qu'elle soit capitalisée de façon à respecter les exigences en matière de capital réglementaire, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques d'IGM en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières et un bilan solides. IGM évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital d'IGM est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, de même que pour soutenir les placements à long terme effectués par IGM, l'expansion des affaires et d'autres objectifs stratégiques.

Les filiales d'IGM assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales d'IGM sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des fonds propres. Les filiales d'IGM se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

NOTE 13 Gestion des risques

La Société et ses filiales ont établi des politiques, des procédures et des lignes directrices pour déterminer, mesurer, surveiller et atténuer les risques liés aux instruments financiers. Les principaux risques liés aux instruments financiers sont le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de marché.

- Le risque de liquidité correspond au risque que la Société et ses filiales ne soient pas en mesure de respecter la totalité de leurs engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance et qu'elles ne puissent, au moment opportun, obtenir du capital ou monétiser des actifs dans des conditions normales de marché.
- Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière pour la Société et ses filiales si, dans le cadre d'une transaction, une contrepartie ne respecte pas ses obligations de paiement. Le risque de crédit peut être lié à la défaillance d'un seul émetteur de titres d'emprunt, à la variation des écarts de crédit associés aux titres à revenu fixe négociables et au risque de contrepartie, qui se rapporte aux produits dérivés.
- Le risque de marché correspond au risque que la valeur de marché ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ces derniers peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.
 - Le risque de change réside dans le fait que les activités de la Société, de ses filiales, de ses entreprises contrôlées conjointement et de ses entreprises associées sont libellées dans différentes devises et que les placements et les bénéfices en devises sont convertis à divers moments et à divers taux de change lorsque des fluctuations défavorables des taux de change se produisent.

NOTE 13 Gestion des risques (suite)

- Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt.
- Le risque de prix correspond au risque d'une perte éventuelle liée à la sensibilité du cours de marché d'un instrument financier découlant de la volatilité des marchés boursiers.

La présente note annexe aux états financiers contient des estimations de sensibilité et des mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario, qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs changent;
- des limites générales des modèles internes.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs en fonction des hypothèses mentionnées ci-dessus. Étant donné la nature de ces calculs, la Société ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net correspondra à celle qui est indiquée.

POWER CORPORATION, LA FINANCIÈRE POWER ET LES AUTRES FILIALES

Le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de marché de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales de la Société sont expliqués dans la première partie de la présente note. Les sections qui suivent portent sur les risques relatifs à Lifeco et à IGM.

Risque de liquidité

Power Corporation est une société de portefeuille. Par conséquent, les flux de trésorerie de la Société sont principalement constitués des dividendes reçus de ses filiales, ainsi que des produits tirés des placements, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et le versement de dividendes à ses détenteurs d'actions participantes et non participantes. Les dividendes reçus de la Financière Power, qui est aussi une société de portefeuille, représentent une part importante des flux de trésorerie de Power Corporation. La capacité des filiales de la Financière Power (Lifeco et IGM) et de l'entreprise contrôlée conjointement (Parjointco), qui sont également des sociétés de portefeuille, à s'acquitter de leurs obligations et à verser des dividendes dépend de la réception de dividendes de leurs propres filiales.

Power Corporation et la Financière Power évaluent régulièrement leurs exigences en matière de liquidités et cherchent à maintenir des niveaux de liquidités suffisants pour s'acquitter de leurs obligations à l'égard des charges d'exploitation, des charges financières et du versement de dividendes sur les actions privilégiées pendant une période raisonnable, tel qu'il est défini dans leurs politiques. La capacité de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales à obtenir du financement supplémentaire dans l'avenir dépendra en partie de la conjoncture observée sur le marché ainsi que du rendement des affaires de Power Corporation, de la Financière Power et de leurs filiales.

La Société a également accès à des liquidités au moyen de ses marges de crédit obtenues auprès de banques canadiennes. La Société dispose d'une marge de crédit engagée de 250 M\$. La Société dispose également d'une marge de crédit non engagée de 100 M\$, sur laquelle toute avance est consentie au gré de la banque. Au 30 septembre 2018, aucune des deux marges de crédit n'était utilisée.

La gestion du risque de liquidité de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales n'a pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017.

NOTE 13 Gestion des risques (suite)**Risque de crédit**

Les titres à revenu fixe et les dérivés sont assujettis au risque de crédit. Power Corporation et la Financière Power atténuent le risque de crédit lié à leurs titres à revenu fixe en respectant une politique en matière de placement, laquelle établit des directives quant aux limites d'exposition en définissant les titres admissibles, les notations minimales et les limites de concentration.

Les titres à revenu fixe, qui sont compris dans les placements et dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, se composent principalement d'obligations, d'acceptations bancaires et de dépôts temporaires très liquides auprès de banques à charte canadiennes et de banques dans les territoires où Power Corporation et la Financière Power exercent leurs activités, ainsi que d'obligations et de titres à court terme émis ou garantis par les gouvernements canadien ou américain. Power Corporation et la Financière Power évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Les produits dérivés peuvent aussi être utilisés, principalement pour atténuer l'exposition au risque de change. Power Corporation et la Financière Power évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties relatives aux instruments financiers dérivés. Les contrats sur produits dérivés sont négociés sur le marché hors cote avec des contreparties qui sont des institutions financières bien cotées.

Les instruments financiers des autres filiales comprennent les autres prêts et sont assujettis au risque de crédit. Les autres filiales évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

L'exposition de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux dérivés, et la façon dont elles gèrent ce risque, n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017.

Risque de marché

Les instruments financiers de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales se composent principalement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres à revenu fixe, d'autres placements (qui comprennent des titres de participation, d'autres prêts, des fonds d'investissement et des fonds de couverture), des produits dérivés et des débentures.

a) Risque de change

Dans le cadre de la gestion de leur trésorerie et de leurs équivalents de trésorerie ainsi que de leurs titres à revenu fixe, Power Corporation, la Financière Power et les autres filiales peuvent maintenir un solde de trésorerie libellé en devises et, par le fait même, être exposées aux fluctuations des cours du change. Afin de se prémunir contre ces fluctuations, Power Corporation et la Financière Power peuvent, à l'occasion, conclure avec des institutions financières bien cotées des contrats de couverture. Au 30 septembre 2018, environ 66 % (67 % au 31 décembre 2017) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres à revenu fixe de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales étaient libellés en dollars canadiens.

La plupart des autres placements de Power Corporation sont classés comme étant disponibles à la vente. Par conséquent, les profits et les pertes latents sur ces placements, qui découlent des fluctuations des taux de change, sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Au 30 septembre 2018, l'incidence d'un raffermissement de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises se serait traduite par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 79 M\$ (83 M\$ au 31 décembre 2017) dans les autres éléments de bénéfice global. Les débentures de Power Corporation et de la Financière Power sont libellées en dollars canadiens. Une participation en portefeuille contrôlée de la Société détient des instruments d'emprunt libellés en devises. Les profits et les pertes latents sur ces instruments d'emprunt découlant des fluctuations des taux de change sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global.

La Financière Power est exposée au risque de change par l'entremise de Parjointco, en raison du placement de cette dernière dans Pargesa, une société dont la monnaie fonctionnelle est le franc suisse. Pargesa est elle-même exposée au risque de change par l'entremise de sa filiale dont la monnaie fonctionnelle est l'euro. Power Corporation est également exposée au risque de change en raison de sa participation dans China AMC. Les profits et les pertes de change liés à la conversion de ces participations sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global.

b) Risque de taux d'intérêt

Les instruments financiers de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt.

NOTE 13 Gestion des risques (suite)**c) Risque de prix**

Les autres placements sont examinés périodiquement afin de déterminer s'il existe des preuves objectives de dépréciation.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, la Société a comptabilisé des charges pour perte de valeur sur des placements se chiffrant à 16 M\$ (18 M\$ en 2017). Au 30 septembre 2018, l'incidence d'une baisse de valeur de 5 % des autres placements se serait traduite par une perte latente d'environ 62 M\$ (69 M\$ au 31 décembre 2017) comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global.

Pargesa détient indirectement des placements importants classés comme étant disponibles à la vente. Les profits et les pertes latents sur ces placements sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Ces placements sont examinés périodiquement afin de déterminer s'il existe des preuves objectives de dépréciation.

Les instruments financiers des autres filiales ne sont pas exposés de façon importante au risque de prix.

LIFECO

Le comité de gestion des risques du conseil d'administration de Lifeco est responsable du suivi des principaux risques auxquels celle-ci est exposée. Lifeco a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. L'approche de Lifeco à l'égard de la gestion des risques n'a pas changé de manière importante depuis le 31 décembre 2017. Un résumé des risques est présenté ci-dessous. Une analyse plus détaillée de la structure de gouvernance du risque de Lifeco et de son approche à l'égard de la gestion des risques est présentée à la note Gestion des risques des états financiers de la Société au 31 décembre 2017.

Risque de liquidité

Lifeco a mis en œuvre les politiques et les procédures suivantes pour gérer le risque de liquidité :

- Lifeco gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires, afin d'assurer une correspondance entre les exigences liées aux titulaires de polices et le rendement des actifs.
- La direction de Lifeco surveille de près la solvabilité et les positions de fonds propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. Des liquidités supplémentaires peuvent être obtenues par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. Lifeco dispose de marges de crédit engagées obtenues auprès de banques à charte canadiennes.

Risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires, comme un groupe de débiteurs exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Aucun changement important n'est survenu depuis l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Risque de marché**a) Risque de change**

Si les actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ne sont pas libellés dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer Lifeco au risque de pertes de change non contrebalancées par des diminutions du passif. Lifeco détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de Lifeco sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés aux investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des fonds propres de Lifeco. Par conséquent, la valeur comptable par action et les ratios des fonds propres de Lifeco surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation négligeable du bénéfice net.
- Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation négligeable du bénéfice net.

NOTE 13 Gestion des risques (suite)*b) Risque de taux d'intérêt*

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs actuels sont utilisés dans la MCAB pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de rendement de l'actif qui les couvre, aux titres à revenu fixe, aux fonds propres et à l'inflation. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des taux de réinvestissement futurs et de l'inflation (en supposant qu'il y ait corrélation) et incluent des marges servant à couvrir les écarts défavorables, déterminées conformément aux normes de la profession. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou d'une détérioration future des hypothèses les plus probables et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Le risque de réinvestissement est évalué au moyen d'un certain nombre de scénarios de taux d'intérêt qui prévoient l'augmentation, la diminution et la variation des taux. La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen annuel exhaustif. Une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence importante sur la fourchette des taux d'intérêt qui, de l'avis de Lifeco, devraient être couverts par les provisions. Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur les scénarios envisagés par Lifeco.

La provision totale relative aux taux d'intérêt tient également compte des scénarios prescrits par l'Institut canadien des actuaires qui suivent :

- Au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017, une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits se serait traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se seraient compensées, sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net.
- Au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017, une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits se serait traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se seraient compensées, sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net.

Une autre façon de mesurer le risque de taux d'intérêt associé à ces hypothèses consiste à déterminer l'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires d'une modification de 1 % de la fourchette des taux d'intérêt qui, selon Lifeco, devraient être couverts par ces provisions sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. L'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution immédiate de 1 % des taux de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions se présente comme suit :

	30 septembre 2018		31 décembre 2017	
	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Variation des taux d'intérêt				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(192)	648	(215)	720
Augmentation (diminution) du bénéfice net	136	(473)	150	(523)

c) Risque de prix

Afin d'atténuer le risque de prix, les lignes directrices en matière de politiques de placement de Lifeco prévoient le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies.

Les risques associés aux garanties liées aux fonds distincts ont été atténués au moyen d'un programme de couverture des garanties de retrait minimum à vie, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme standardisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux. En ce qui a trait aux polices comportant des garanties liées aux fonds distincts, Lifeco calcule généralement les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon un niveau d'espérance conditionnelle unilatérale de 75 (ECU 75). En d'autres mots, Lifeco calcule les passifs relatifs aux contrats d'assurance afin qu'ils soient suffisants pour couvrir une perte moyenne dans la tranche de 25 % la plus défavorable de la répartition des risques.

NOTE 13 Gestion des risques (suite)

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont soutenus par des immeubles de placement, des actions ordinaires et des titres de participation non cotés en Bourse, notamment des produits de fonds distincts et des produits assortis de flux de trésorerie d'une durée indéterminée. Ces passifs fluctuent généralement en fonction des valeurs des actions. Toutefois, les variations des valeurs des actions pourraient entraîner des répercussions additionnelles sur le marché et sur les passifs, faisant en sorte que les fluctuations des passifs différeront de celles des valeurs des actions. Le tableau suivant présente de l'information sur les répercussions attendues d'une augmentation de 10 % ou d'une diminution de 10 % des valeurs des actions :

	30 septembre 2018		31 décembre 2017	
	Augmentation de 10 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Diminution de 10 %
Variation des valeurs des actions				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(84)	205	(58)	109
Augmentation (diminution) du bénéfice net	70	(161)	48	(85)

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions se fondent principalement sur les moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif. Le tableau suivant présente de l'information sur les répercussions attendues d'une augmentation de 1 % ou d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables :

	30 septembre 2018		31 décembre 2017	
	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement des actions				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation	(565)	648	(542)	591
Augmentation (diminution) du bénéfice net	455	(514)	439	(470)

FINANCIÈRE IGM

Les politiques et les procédures de gestion des risques d'IGM sont présentées plus en détail dans la section ayant trait à IGM du rapport de gestion de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 de la Société et elles n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017. Un résumé des risques est présenté ci-dessous.

Risque de liquidité

Les pratiques de gestion des liquidités d'IGM comprennent :

- Le maintien d'actifs liquides et de marges de crédit afin de répondre aux besoins de liquidités à court terme.
- La présence de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités.
- La présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière.
- L'évaluation, sur une base régulière, de la conjoncture des marchés financiers et de la capacité d'IGM à obtenir du financement provenant des banques et des marchés financiers.
- Les efforts continus en vue de la diversification et de l'augmentation des sources de financement hypothécaire à long terme.
- La supervision des liquidités par la direction et les comités du conseil d'administration d'IGM.

Le financement des commissions versées à la vente de fonds d'investissement constitue une exigence clé en matière de liquidités pour IGM. Les commissions versées à la vente de fonds communs de placement continuent d'être financées au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

NOTE 13 Gestion des risques (suite)

IGM conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence collatérale dérivée liée aux activités bancaires hypothécaires. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, les prêts hypothécaires résidentiels sont vendus à des tiers, y compris à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes ainsi qu'au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (TH LNH), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (Programme des OHC). IGM maintient un niveau engagé de transactions auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes.

La situation d'IGM en matière de liquidités et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017.

Risque de crédit

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que les dérivés d'IGM sont assujettis au risque de crédit. IGM examine de façon continue ses pratiques en matière de gestion des risques de crédit pour en évaluer l'efficacité.

IGM gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant une politique en matière de placement qui décrit les paramètres et les limites de concentration du risque. IGM évalue régulièrement les notations de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

IGM gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- Le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- Sa capacité de gestion des prêts;
- L'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par IGM;
- Sa pratique de montage de prêts hypothécaires utilisant uniquement son propre réseau de spécialistes en planification hypothécaire et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du plan financier exhaustif d'un client.

L'exposition d'IGM au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe, aux portefeuilles de prêts hypothécaires et aux dérivés, et la façon dont elle gère ce risque, n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017.

Risque de marché*a) Risque de change*

IGM est exposée au risque de change en raison de ses investissements dans Personal Capital Corporation et China AMC.

b) Risque de taux d'intérêt

IGM est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts hypothécaires et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

L'exposition d'IGM au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017.

c) Risque de prix

IGM est exposée au risque de prix sur ses titres de participation, qui sont classés comme étant disponibles à la vente ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

IGM parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, IGM a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

Risques liés à l'actif géré

Les risques liés au rendement des marchés des actions, aux fluctuations des taux d'intérêt et aux variations des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien peuvent avoir une incidence importante sur le volume et la composition de l'actif géré. Ces variations de l'actif géré ont une incidence directe sur les résultats d'IGM.

NOTE 14 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

La charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi comptabilisée en résultat net et dans les autres éléments de bénéfice global se présente comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Régimes de retraite				
Coûts des services rendus ^[1]	65	65	197	142
Réduction	-	(20)	(1)	(22)
Coût financier, montant net	10	11	32	35
	75	56	228	155
Avantages postérieurs à l'emploi				
Coûts des services rendus	1	1	4	4
Coût financier, montant net	4	5	13	14
	5	6	17	18
Charge comptabilisée en résultat net	80	62	245	173
Réévaluations				
Régimes de retraite				
Écarts actuariels ^[2]	(150)	(229)	(382)	91
Rendement de l'actif (plus) moins élevé que le taux d'actualisation	29	25	15	(103)
Variation du plafond de l'actif	9	19	32	3
Avantages postérieurs à l'emploi				
Écarts actuariels ^[2]	(9)	(19)	(21)	4
Produits comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(121)	(204)	(356)	(5)
Total de la charge (des produits)	(41)	(142)	(111)	168

[1] En 2017, la Financière IGM a mis en œuvre une nouvelle politique qui restreint la possibilité d'augmentations futures des prestations. À la suite de ce changement, la Financière IGM a réévalué son obligation au titre des régimes de retraite et a comptabilisé une réduction de 50 M\$ à l'égard de son obligation en tant que diminution des charges au titre des régimes de retraite au cours du deuxième trimestre de 2017.

[2] Les gains actuariels relatifs aux régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018 sont attribuables à une hausse des taux d'actualisation depuis le 31 décembre 2017.

NOTE 15 Charges d'exploitation et frais administratifs

CHARGES DE RESTRUCTURATION

Lifeco

Au cours du troisième trimestre de 2018, Lifeco a comptabilisé une provision pour restructuration de 67 M\$ avant impôt (56 M\$ après impôt) dans le cadre de la transformation de son exploitation au Royaume-Uni. Cette restructuration concerne des initiatives visant à atteindre l'objectif fixé en matière de réduction des charges prévues et de réaligement organisationnel. La réduction des charges sera obtenue au moyen des coûts de sortie des systèmes, d'une réduction de l'effectif et d'autres coûts à la suite de l'intégration des activités de Retirement Advantage à celles de la Canada-Vie, de même que par l'intermédiaire de la vente d'un bloc de polices individuelles existantes à Scottish Friendly.

Financière IGM

Au cours du troisième trimestre de 2018, IGM a comptabilisé une provision pour restructuration de 23 M\$ avant impôt (17 M\$ après impôt) liée à la restructuration de ses fonds d'actions nord-américaines et aux changements à l'égard du personnel connexes, ainsi qu'à d'autres initiatives qui amélioreront la gamme de fonds offerts par IGM et son efficacité opérationnelle.

Ces charges de restructuration sont comptabilisées dans les charges d'exploitation et frais administratifs des états des résultats. Au 30 septembre 2018, le solde des provisions pour restructuration, y compris celles présentées ci-dessus, s'établissait à 146 M\$ et a été comptabilisé dans les autres passifs.

NOTE 16 Impôt sur le bénéfice

CHARGE D'IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

Les composantes de la charge d'impôt sur le bénéfice comptabilisée en résultat net s'établissent comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Impôt exigible	137	93	411	413
Impôt différé	30	39	99	(18)
	167	132	510	395

TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le taux d'imposition effectif global de la Société était de 15,8 %, comparativement à 15,2 % pour l'ensemble de l'exercice 2017 et à 13,5 % pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017.

Les taux d'imposition effectifs sont généralement inférieurs au taux d'imposition de la Société prévu par la loi, qui se chiffre à 26,7 %, en raison des produits de placement non imposables, des taux d'imposition inférieurs dans les territoires étrangers et des résultats des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées, lesquels ne sont pas imposables.

NOTE 17 Autres éléments de bénéfice global

	Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net			Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		Total
	Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	Écart de change	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	
Période de neuf mois close le 30 septembre 2018						
Solde au début de l'exercice	483	617	742	(509)	(12)	1 321
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(276)	40	127	150	4	45
Autres	-	-	-	11	-	11
Solde à la fin de la période	207	657	869	(348)	(8)	1 377

	Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net			Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		Total
	Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	Écart de change	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	
Période de neuf mois close le 30 septembre 2017						
Solde au début de l'exercice	373	902	433	(468)	(16)	1 224
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	36	(410)	221	(2)	(1)	(156)
Autres	-	-	-	-	6	6
Solde à la fin de la période	409	492	654	(470)	(11)	1 074

NOTE 18 Bénéfice par action

Le tableau suivant présente un rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour calculer le bénéfice par action :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Bénéfice				
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	199	483	1 097	1 117
Dividendes sur actions non participantes	(13)	(13)	(39)	(39)
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes	186	470	1 058	1 078
Effet dilutif des options sur actions en cours des filiales	-	-	(1)	(1)
Bénéfice net ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif	186	470	1 057	1 077
Nombre d'actions participantes [en millions]				
Nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation - de base	465,9	463,8	465,2	463,7
Exercice potentiel des options sur actions en cours	0,7	1,5	1,0	1,5
Nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation - dilué	466,6	465,3	466,2	465,2
Bénéfice net par action participante				
De base	0,40	1,02	2,28	2,33
Dilué	0,40	1,01	2,27	2,32

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, 6,1 millions d'options sur actions (3,7 millions en 2017) ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action, car elles avaient un effet antidilutif.

NOTE 19 Évaluation de la juste valeur

La Société a classé ses actifs et ses passifs comptabilisés à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivantes :

- Le niveau 1 utilise des données d'entrée observables sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Société a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme standardisés négociés en Bourse, les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives. Les actifs de niveau 1 incluent également les parts de fonds d'investissement à capital variable et d'autres passifs, dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles.
- Le niveau 2 utilise des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Les données d'entrée du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données d'entrée autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données d'entrée incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, certaines obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une cote de solvabilité élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote et la plupart des prêts hypothécaires et des autres prêts. Les contrats d'investissement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compris dans le niveau 2.
- Le niveau 3 utilise une ou plusieurs données d'entrée importantes qui ne sont pas fondées sur des données d'entrée de marché observables et il inclut des cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix, d'évaluateurs externes ou en actualisant les flux de trésorerie prévus. Les actifs et les passifs évalués en fonction du niveau 3 comprennent certaines obligations, certains titres adossés à des actifs et des actions de sociétés privées, certains prêts hypothécaires et autres prêts, des placements dans des fonds communs et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote, les immeubles de placement et les prêts hypothécaires rechargeables.

NOTE 19 Évaluation de la juste valeur (suite)

Les tableaux suivants présentent les actifs et les passifs de la Société comptabilisés à la juste valeur, y compris leur niveau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, calculées à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites dans le Résumé des principales méthodes comptables des états financiers de la Société au 31 décembre 2017 et précédemment. Les justes valeurs sont fondées sur les estimations de la direction et sont généralement calculées selon les informations de marché disponibles à un moment précis. Ces valeurs peuvent ne pas refléter les justes valeurs futures. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments importants sur lesquels il convient de poser un jugement éclairé.

30 septembre 2018	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur
Actifs comptabilisés à la juste valeur				
Obligations				
À la juste valeur par le biais du résultat net	-	89 974	64	90 038
Disponibles à la vente	-	13 412	-	13 412
Prêts hypothécaires et autres prêts				
À la juste valeur par le biais du résultat net	-	5	740	745
Actions				
À la juste valeur par le biais du résultat net	8 491	-	363	8 854
Disponibles à la vente	543	12	745	1 300
Immeubles de placement	-	-	5 064	5 064
Fonds détenus par des assureurs cédants	105	6 981	-	7 086
Instruments dérivés	2	409	20	431
Autres actifs	683	336	-	1 019
	9 824	111 129	6 996	127 949
Passifs comptabilisés à la juste valeur				
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	-	1 704	18	1 722
Instruments dérivés	3	1 153	4	1 160
Autres passifs	9	86	94	189
	12	2 943	116	3 071

31 décembre 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur
Actifs comptabilisés à la juste valeur				
Obligations				
À la juste valeur par le biais du résultat net	-	89 759	65	89 824
Disponibles à la vente	-	12 807	-	12 807
Prêts hypothécaires et autres prêts				
À la juste valeur par le biais du résultat net	-	340	-	340
Actions				
À la juste valeur par le biais du résultat net	7 949	1	244	8 194
Disponibles à la vente	775	10	832	1 617
Immeubles de placement	-	-	4 851	4 851
Fonds détenus par des assureurs cédants	132	7 806	-	7 938
Instruments dérivés	1	411	12	424
Autres actifs	503	389	-	892
	9 360	111 523	6 004	126 887
Passifs comptabilisés à la juste valeur				
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	-	1 819	22	1 841
Instruments dérivés	2	1 354	8	1 364
Autres passifs	9	-	88	97
	11	3 173	118	3 302

Aucun transfert important n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des périodes considérées.

NOTE 19 Évaluation de la juste valeur (suite)

Les tableaux suivants présentent des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la Société et ses filiales ont utilisé les données d'entrée du niveau 3, pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2018 et 2017 :

Période de neuf mois close le 30 septembre 2018	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions		Immeubles de placement	Dérivés, montant net	Autres actifs (passifs)	Passifs relatifs aux contrats d'investissement	Total
	À la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente					
Solde au début de l'exercice	65	-	244	832	4 851	4	(88)	(22)	5 886
Total des profits (pertes)									
Inclus dans le résultat net	-	(41)	7	164	30	-	(3)	-	157
Inclus dans les autres éléments de bénéfice global ^[1]	(1)	(3)	1	(124)	(17)	-	-	-	(144)
Acquisition d'une entreprise [note 4]	-	799	-	-	-	-	-	-	799
Achats	-	-	145	121	220	1	-	-	487
Émissions	-	26	-	-	-	-	-	-	26
Ventes	-	-	(34)	(248)	(20)	-	-	-	(302)
Règlements	-	(41)	-	-	-	11	-	-	(30)
Autres	-	-	-	-	-	-	(3)	4	1
Solde à la fin de la période	64	740	363	745	5 064	16	(94)	(18)	6 880

Période de neuf mois close le 30 septembre 2017	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions		Immeubles de placement	Dérivés, montant net	Autres actifs (passifs)	Passifs relatifs aux contrats d'investissement	Total
	À la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente					
Solde au début de l'exercice	1	-	81	1 278	4 340	(23)	1	(20)	5 658
Total des profits (pertes)									
Inclus dans le résultat net	-	-	2	265	123	12	-	-	402
Inclus dans les autres éléments de bénéfice global ^[1]	2	-	(2)	(123)	17	-	-	-	(106)
Achats	-	-	128	83	302	(1)	-	-	512
Ventes	-	-	(14)	(272)	(44)	-	(1)	-	(331)
Règlements	-	-	-	-	-	12	-	-	12
Autres	-	-	-	-	-	-	-	(2)	(2)
Transferts vers le niveau 3 ^[2]	59	-	4	-	-	-	-	-	63
Transferts hors du niveau 3 ^[3]	(1)	-	-	(456)	-	-	-	-	(457)
Solde à la fin de la période	61	-	199	775	4 738	-	-	(22)	5 751

[1] Le montant des autres éléments de bénéfice global comprend les profits (pertes) de change latents.

[2] Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation.

[3] Les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs et des fonds distincts.

NOTE 19 Évaluation de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données d'entrée importantes non observables utilisées en fin de période aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur :

Type d'actifs	Méthode d'évaluation	Données d'entrée importantes non observables	Valeur des données d'entrée	Interdépendance entre les données d'entrée importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et de modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (dont les hypothèses locatives futures, les taux de location, les dépenses d'investissement et d'exploitation) et les taux d'actualisation, de capitalisation réversifs et de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les taux actuels du marché.	Taux d'actualisation	Fourchette de 2,5 % à 10,3 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
		Taux réversif	Fourchette de 4,0 % à 7,5 %	Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur.
		Taux d'inoccupation	Moyenne pondérée de 2,3 %	Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Prêts hypothécaires et autres prêts (à la juste valeur par le biais du résultat net)	La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie projetés des actifs, y compris le coût calculé de façon stochastique de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée.	Taux d'actualisation	4,7 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
Actions	L'établissement de la juste valeur des actions exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation, les multiples de capitalisation prévus ou l'utilisation de données liées aux transactions récentes.	Taux d'actualisation	Divers	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

NOTE 20 Information sectorielle

Les secteurs opérationnels à présenter de la Société sont Lifeco, la Financière IGM et Pargesa. Ces secteurs reflètent la structure de gestion et l'information financière interne de Power Corporation. La Société évalue le rendement de chaque secteur opérationnel en fonction de son apport au bénéfice. Les trois secteurs opérationnels à présenter sont brièvement décrits ci-dessous :

- Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers détenant des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, les services de retraite et de gestion de placements, la gestion d'actifs et la réassurance principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe.
- La Financière IGM est une société de services financiers qui exerce ses activités au Canada, principalement au sein du secteur des services-conseils financiers. IGM tire ses produits de plusieurs sources, principalement des honoraires de gestion imputés à ses fonds communs de placement en contrepartie de services de consultation et de gestion de placements. IGM tire aussi des produits des honoraires imputés aux fonds communs de placement en contrepartie de la prestation de services administratifs.
- Pargesa est détenue par l'entremise de Parjointco. Pargesa est une société de portefeuille qui possède des participations diversifiées dans des sociétés établies en Europe et actives dans de nombreux secteurs : produits minéraux de spécialités industriels; contrôle, vérification et certification; ciment, granulats et béton; vins et spiritueux; conception et distribution de vêtements de sport; technologie des matériaux et recyclage des métaux précieux; pétrole, gaz et chimie; produits d'hygiène jetables; fournisseur d'équipement et de services de gestion de projets pour un vaste éventail d'industries de transformation, principalement dans les secteurs des aliments et des boissons; ainsi qu'exploitation de parcs de loisirs régionaux.

La colonne Exploitation générale comprend les activités propres de la Financière Power ainsi que les résultats de Wealthsimple et de Portag3. Cette colonne comprend également des écritures d'élimination liées à la consolidation.

La colonne Autres comprend les activités propres et les activités d'investissement de Power Corporation. Elle comprend les résultats d'Énergie Power et de Groupe de communications Square Victoria (jusqu'à la date de la cession, le 14 juillet 2018) ainsi que ceux des participations en portefeuille contrôlées de la Société, soit IntegraMed de même que Vein Clinics (jusqu'à la date de la cession, le 29 décembre 2017). Cette colonne comprend également des écritures liées à la consolidation de Power Corporation.

L'apport au bénéfice de chaque secteur comprend la quote-part du bénéfice net provenant des participations que Lifeco et IGM détiennent l'une dans l'autre, de même que certains ajustements liés à la consolidation.

NOTE 20 Information sectorielle (suite)**BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ**

Trimestre clos le 30 septembre 2018	Financière Power						Total
	Lifeco	IGM ^[1]	Pargesa	Exploitation générale	Total partiel	Autres	
Produits							
Revenu-primés, montant net	10 337	-	-	(5)	10 332	-	10 332
Produits de placement nets	207	49	-	(36)	220	(21)	199
Honoraires	1 483	776	-	(24)	2 235	3	2 238
Autres produits	-	-	-	-	-	203	203
Total des produits	12 027	825	-	(65)	12 787	185	12 972
Charges							
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	9 046	-	-	-	9 046	-	9 046
Commissions	611	270	-	(16)	865	-	865
Charges d'exploitation et frais administratifs	1 487	268	-	29	1 784	310	2 094
Charges financières	69	38	-	4	111	32	143
Total des charges	11 213	576	-	17	11 806	342	12 148
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	814	249	-	(82)	981	(157)	824
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	-	6	12	-	18	13	31
Bénéfice avant impôt	814	255	12	(82)	999	(144)	855
Impôt sur le bénéfice	107	55	-	1	163	4	167
Bénéfice net	707	200	12	(83)	836	(148)	688
Attribuable aux							
Participations ne donnant pas le contrôle	403	127	5	(40)	495	(6)	489
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	-	-	13	13
Détenteurs d'actions participantes	304	73	7	(43)	341	(155)	186
	707	200	12	(83)	836	(148)	688

[1] Les résultats présentés par IGM comprennent un ajustement pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 9 relativement au classement des prêts hypothécaires. Comme la Société n'a pas encore adopté IFRS 9, l'incidence a été ajustée par la Société lors de la consolidation et incluse au titre de l'Exploitation générale.

NOTE 20 Information sectorielle (suite)**BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ**

Trimestre clos le 30 septembre 2017 [note 3]	Financière Power					Autres	Total
	Lifeco	IGM	Pargesa	Exploitation générale	Total partiel		
Produits							
Revenu-primés, montant net	8 293	-	-	-	8 293	-	8 293
Produits de placement nets	526	29	-	(27)	528	217	745
Honoraires	1 400	741	-	(31)	2 110	-	2 110
Autres produits	-	-	-	-	-	253	253
Total des produits	10 219	770	-	(58)	10 931	470	11 401
Charges							
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	7 567	-	-	-	7 567	-	7 567
Commissions	579	275	-	(15)	839	-	839
Charges d'exploitation et frais administratifs	1 275	239	-	24	1 538	298	1 836
Charges financières	71	29	-	5	105	21	126
Total des charges	9 492	543	-	14	10 049	319	10 368
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	727	227	-	(72)	882	151	1 033
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	3	3	34	1	41	11	52
Bénéfice avant impôt	730	230	34	(71)	923	162	1 085
Impôt sur le bénéfice	93	54	-	-	147	(15)	132
Bénéfice net	637	176	34	(71)	776	177	953
Attribuable aux							
Participations ne donnant pas le contrôle	381	109	11	(29)	472	(2)	470
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	-	-	13	13
Détenteurs d'actions participantes	256	67	23	(42)	304	166	470
	637	176	34	(71)	776	177	953

NOTE 20 Information sectorielle (suite)**BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ**

Période de neuf mois close le 30 septembre 2018	Financière Power					Autres	Total
	Lifeco	IGM ^[1]	Pargesa	Exploitation générale	Total partiel		
Produits							
Revenu-primés, montant net	26 416	-	-	(16)	26 400	-	26 400
Produits de placement nets	1 518	142	-	(92)	1 568	246	1 814
Honoraires	4 399	2 293	-	(73)	6 619	11	6 630
Autres produits	-	-	-	-	-	593	593
Total des produits	32 333	2 435	-	(181)	34 587	850	35 437
Charges							
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	23 382	-	-	-	23 382	-	23 382
Commissions	1 801	826	-	(47)	2 580	-	2 580
Charges d'exploitation et frais administratifs	4 309	774	-	96	5 179	821	6 000
Charges financières	151	97	-	13	261	79	340
Total des charges	29 643	1 697	-	62	31 402	900	32 302
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	2 690	738	-	(243)	3 185	(50)	3 135
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	-	22	92	8	122	(22)	100
Bénéfice avant impôt	2 690	760	92	(235)	3 307	(72)	3 235
Impôt sur le bénéfice	337	166	-	4	507	3	510
Bénéfice net	2 353	594	92	(239)	2 800	(75)	2 725
Attribuable aux							
Participations ne donnant pas le contrôle	1 356	372	32	(117)	1 643	(15)	1 628
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	-	-	39	39
Détenteurs d'actions participantes	997	222	60	(122)	1 157	(99)	1 058
	2 353	594	92	(239)	2 800	(75)	2 725

[1] Les résultats présentés par IGM comprennent un ajustement pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 9 relativement au classement des prêts hypothécaires. Comme la Société n'a pas encore adopté IFRS 9, l'incidence a été ajustée par la Société lors de la consolidation et incluse au titre de l'Exploitation générale.

NOTE 20 Information sectorielle (suite)**BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ**

Période de neuf mois close le 30 septembre 2017 [note 3]	Financière Power					Autres	Total
	Lifeco	IGM	Pargesa	Exploitation générale	Total partiel		
Produits							
Revenu-primés, montant net	25 408	-	-	-	25 408	-	25 408
Produits de placement nets	4 606	122	-	(95)	4 633	331	4 964
Honoraires	4 169	2 236	-	(105)	6 300	-	6 300
Autres produits	-	-	-	-	-	647	647
Total des produits	34 183	2 358	-	(200)	36 341	978	37 319
Charges							
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	25 656	-	-	-	25 656	-	25 656
Commissions	2 001	850	-	(59)	2 792	-	2 792
Charges d'exploitation et frais administratifs	4 209	705	-	42	4 956	806	5 762
Charges financières	226	84	-	14	324	59	383
Total des charges	32 092	1 639	-	(3)	33 728	865	34 593
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	2 091	719	-	(197)	2 613	113	2 726
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	22	3	128	35	188	7	195
Bénéfice avant impôt	2 113	722	128	(162)	2 801	120	2 921
Impôt sur le bénéfice	240	164	-	4	408	(13)	395
Bénéfice net	1 873	558	128	(166)	2 393	133	2 526
Attribuable aux							
Participations ne donnant pas le contrôle	1 095	341	44	(65)	1 415	(6)	1 409
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	-	-	39	39
Détenteurs d'actions participantes	778	217	84	(101)	978	100	1 078
	1 873	558	128	(166)	2 393	133	2 526

NOTE 20 Information sectorielle (suite)**TOTAL DE L'ACTIF**

30 septembre 2018	Financière Power					Autres	Total
	Lifeco	IGM ^[2]	Pargesa	Exploitation générale	Total partiel		
Actif investi (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie)	172 679	8 572	-	1 103	182 354	2 228	184 582
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	6	641	3 574	24	4 245	1 044	5 289
Autres actifs	25 392	1 092	-	136	26 620	903	27 523
Goodwill et immobilisations incorporelles	10 810	4 126	-	162	15 098	1 011	16 109
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	220 207	-	-	-	220 207	-	220 207
Total de l'actif ^[1]	429 094	14 431	3 574	1 425	448 524	5 186	453 710

31 décembre 2017	Financière Power					Autres	Total
	Lifeco	IGM	Pargesa	Exploitation générale	Total partiel		
Actif investi (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie)	167 480	9 073	-	1 113	177 666	2 188	179 854
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	2	648	3 354	12	4 016	1 138	5 154
Autres actifs	24 635	1 139	-	83	25 857	926	26 783
Goodwill et immobilisations incorporelles	10 371	4 789	-	168	15 328	1 045	16 373
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	217 357	-	-	-	217 357	-	217 357
Total de l'actif ^[1]	419 845	15 649	3 354	1 376	440 224	5 297	445 521

[1] Le total de l'actif des secteurs opérationnels que sont Lifeco et IGM tient compte de la répartition du goodwill et de certains ajustements liés à la consolidation.

[2] L'actif présenté par IGM comprend un ajustement pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 9 relativement au classement des prêts hypothécaires. Comme la Société n'a pas encore adopté IFRS 9, l'incidence a été ajustée par la Société lors de la consolidation et incluse au titre de l'Exploitation générale.